

Juin 2018

Les enfants ont un plus grand besoin de modèles que de critiques. Carolyn Coats



**Crup'Echos
n'attend
que vous**
P 3

**Nouveaux
habitants**
P 25

**Chantier
du
Donjon**
P 31



Chouette

VIVACITE

Forum de rédaction

Pascal ANDRÉ (web master)
Freddy BERNIER (rédacteur en chef)
Hugues LABAR (mise en page)
Marcel PESESSE (trésorier)

Compte bancaire

Crédit Agricole BE63 1030 2684 3608

Notre site

N'oubliez pas de visiter notre site Internet www.crupechos.be. Pour tout contact : info@crupechos.be. Pensez à nous transmettre votre adresse si ce n'est déjà fait !

Sommaire

<i>Édito</i>	<i>p. 3</i>
<i>Le Repair Café de Jassogne</i>	<i>p. 4</i>
<i>Le RGPD</i>	<i>p. 5</i>
<i>Une échevine à Crupet</i>	<i>p. 5</i>
<i>Les lieux-dits de Crupet (1^e partie – Sud-Ouest)</i>	<i>p. 6</i>
<i>Le « moulin » de la Taverne</i>	<i>p. 10</i>
<i>Crup'Échos n'attend que vous !</i>	<i>p. 17</i>
<i>Art'Péro (programme des expositions)</i>	<i>p. 18</i>
<i>Le Bois du Pays</i>	<i>p. 20</i>
<i>L'inauguration du circuit d'interprétation</i>	<i>p. 22</i>
<i>In memoriam</i>	<i>p. 24</i>
<i>De nouveaux habitants rue St-Joseph</i>	<i>p. 25</i>
<i>L'aurore</i>	<i>p. 26</i>
<i>La ligne électrique Crupet-Durnal</i>	<i>p. 28</i>
<i>Tornade entre Venate et Ronchinne</i>	<i>p. 29</i>
<i>IN MEMORIAM spécial centenaire</i>	<i>p. 30</i>
<i>Le chantier du donjon</i>	<i>p. 31</i>
<i>Commémoration 14-18 à Sart-Bernard</i>	<i>p. 34</i>

Avis à nos sponsors !

Toute pub « papier » donne aussi droit à un référencement sur le site www.crupechos.be (onglet « sponsors »). Pour plus d'informations, veuillez contacter Marcel PESESSE, notre trésorier.

Tarif 2018 - Valable pour 4 éditions Crup'Échos			
1/8 p : 30 €	1/4 p : 50 €	1/2 p : 80 €	1 p : 120 €



RÉPAR-CUIR

Rue St Joseph, 9 - 5332 CRUPET
083 69 96 82

Vêtements, cuir daim - skaï - mouton retourné, ...
Technique spéciale de vulcanisation sur cuir lisse,
réparation de déchirures, trous, griffes, brûlures, ...

CORDONNERIE

Chaussures, sacs, vestes en cuir, ...

CERTIFIÉ PARABOT et AMBIORIX

Membre de la Fédération nationale de la chaussure

Rue Léopold, 4 - 5500 DINANT
0474 39 99 13

TECHNIQUE SPÉCIALE DE VULCANISATION

Édito – Crup'Échos n'attend que vous !

Suite à la parution du Crup'Échos n°95, nous ne vous cachons pas que nous avons reçu une série de critiques. Nous osons espérer qu'elles ne reflètent l'avis que d'une minorité de nos lecteurs. Néanmoins elles méritent d'être relayées, pour faire évoluer la revue à la satisfaction de la majorité d'entre vous.

Parmi les critiques, il nous est reproché de consacrer trop d'articles aux épisodes de guerre ou à la nature, certains sont trop historiques et trop longs, d'autres encore n'ont guère de rapport avec Crupet, comme la ferme de Coux ou la stèle de Durnal, trop éloignées de notre village !

Nous reconnaissons qu'il y a eu de nombreux articles sur les deux guerres dans les derniers numéros. Mais les périodes de commémoration se succèdent depuis 5 ans et ce serait malvenu de les occulter. Et 2018 n'échappera pas à la règle, avec le centenaire de la fin de la Grande Guerre ; nous relayons d'ailleurs un événement à ce sujet dans ce numéro.

Crupet a la chance d'être un village à la nature préservée. On y trouve une zone Natura 2000, une réserve naturelle classée et un espace de biodiversité sera bientôt créé dans le parc du donjon. Sans compter les paysages, les sentiers, les rivières, ... Cela ne peut pas laisser tous nos concitoyens indifférents.

Quant aux articles « hors contexte », on rappellera que Coux faisait partie de la paroisse de Crupet encore au début du XIX^e siècle et que les événements de Durnal se sont passés à mi-chemin entre les deux villages¹. Nous considérons aussi que Crup'Échos a un **devoir de mémoire**, ce qui justifie les articles historiques et patrimoniaux. Que ce soit en prolongeant certains articles déjà parus, comme le moulin de la Taverne dans ce numéro, ou en proposant des nouveautés, comme les fichiers audio disponibles depuis peu sur le site.

Il nous a également été rappelé que Crup'Échos fut créé afin de promouvoir les activités de toutes les associations de Crupet. Ce ne serait plus le cas. Or Crup'Échos a toujours été ouvert aux associations, pour preuve le calendrier mis à jour régulièrement sur notre site.

Actuellement, le forum se limite à quatre Crupétois qui ne font pas vivre la revue, mais la font **survivre**. Notre espoir actuel est d'arriver au numéro 100. Ce serait formidable de poursuivre au-delà pour une revue totalement autofinancée (merci à nos sponsors), avec un potentiel de lecteurs très réduit. À chaque numéro, nous demandons à l'un ou l'autre pour qu'il fournisse une ou deux pages. Si la revue est passée d'une parution trimestrielle à semestrielle, ce n'est pas sans raison : les sujets nous manquent. Par exemple, il y a quelques années, nous avons sollicité des vieilles photos, sans grand succès.

Et donc, nous n'attendons que vous. Peut-être comme contributeurs occasionnels, mais de préférence comme de véritables membres du forum. Vous trouverez une **page blanche au sein de ce numéro**, symbolisant une infime partie de l'espace de libre expression qui vous est **ouvert**, sur des thématiques qui n'ont peut-être jamais été abordées ... ou ne le sont plus. Dans cette dynamique, nous souhaitons plus particulièrement que des « jeunes » nous rejoignent afin de donner un nouvel élan à cette publication, exprimant notamment leurs aspirations pour le futur du village.

Nous espérons que vous n'hésitez pas à vous manifester afin de **pérenniser** ce bulletin de liaison, moyen de communication, autre que l'internet, devenu rare dans la société actuelle.

Le Forum

¹ En l'occurrence il faudrait seulement regretter que le nom de René COUDAMY n'ait pas été associé à ceux de ses camarades tombés à Durnal. Ce soldat du 14^e Dragons fut tué près de son side-car, au pont du Ry de Gence, en défendant la retraite des troupes françaises passant par Durnal.

Le Pachis



**TAVERNE
RESTAURANT**

FERMÉ LE LUNDI

Rue Haute, 8 - 5332 CRUPET - Tél.: 083 68 99 10

Votre fidèle fournisseur

JOASSIN

— Combustibles — Sables — Graviers — Pellets

NOUVEAU Pellets

AUTRES DÉPARTEMENTS À VOTRE SERVICE : MAZOUT, PÉTROLE, SABLES, GRAVIERS décastrés, CABINE DE SABLAGE, TERRE ARABLE

081/73.71.42

Rue Fernand Marchand, 1 • 5020 Flawinne • www.joassin.com

Le Repair Café de Jassogne, le choix de réparer plutôt que de jeter !

C'est en mai 2015 que s'est tenu le premier Repair Café de Jassogne. Depuis, **chaque dernier samedi du mois** (à l'exception des mois de juillet, août et décembre), ce sont quelques 15 réparateurs- bénévoles qui se relayent pour réparer gratuitement les objets apportés par les visiteurs à la Grande Cense de Jassogne.



Les compétences sont variées (des travaux de petite menuiserie, en passant par l'électroménager, la soudure (y compris l'inox !), l'informatique ou encore la couture, etc.) et les objets apportés aussi (vêtements, meubles, appareils électriques, vélos, vaisselle, jouets, ...)

Grace à ce projet, de très nombreux objets ont ainsi retrouvé une seconde vie, avec statistiquement 70% d'objets réparés.

Vous avez un objet que vous souhaitez faire réparer ou réparer vous-même, vous auriez envie de rejoindre notre équipe ou simplement de venir passer un moment convivial autour d'un verre et d'un morceau de tarte, n'hésitez pas à venir nous rencontrer.

De nos jours, jeter est devenu un geste quotidien dont nous n'avons parfois presque plus conscience. Réparer, par contre, fait moins partie de nos habitudes. De moins en moins nombreux à posséder des compétences dans la matière, de nombreux citoyens souhaitent pourtant éviter la surconsommation et le gaspillage. Lors des Repair Cafés, grâce aux réparateurs volontaires, un précieux savoir-faire se transmet de manière ludique et gratifiante.

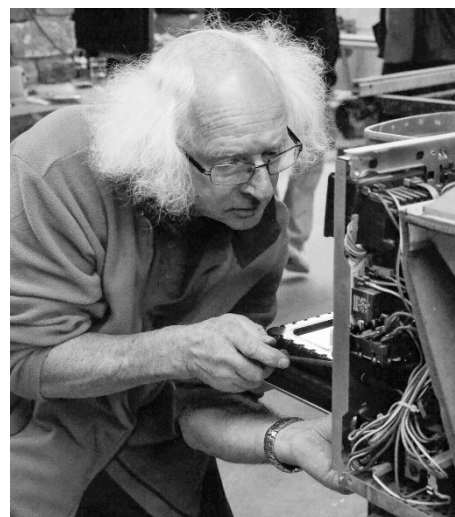
Le **Repair Café de Jassogne** se tient à la Grande Cense de Jassogne, rue de Jassogne 6 à 5332 Crupet.

Prochaines dates : 30 juin, 29 septembre, 27 octobre, 24 novembre, 29 décembre 2018, de 14h à 18h.

Pour toute info : atelier.jassogne@gmail.com

0474/26.89.23,

www.repaircafe.be ou www.repairtogether.be



La charte RGPD

Implications pour la revue et le site Crup'Échos

Vos droits, nos devoirs

Le 25 mai 2018, le **Règlement européen Général sur la Protection des Données à caractère personnel** (RGPD) est entré en vigueur. Auparavant, ces règles de protection des données personnelles étaient déjà implicitement appliquées par la revue Crup'Échos et le site www.crupechos.be. Depuis le 25 mai 2018, nous affichons et appliquons strictement ces principes.



Coordonnées des abonnés à la version papier

- Les coordonnées des abonnés à la version papier de la revue Crup'Échos servent uniquement à adresser cette dernière par voie postale (principe de finalité et consentement RGPD).
- Le nom et l'adresse sont détruits en cas de résiliation par un abonné.
- La liste des abonnés n'est jamais transmise à des tiers.

Adresses e-mails des abonnés à la version digitale

- L'adresse e-mail d'un abonné à la version digitale sert uniquement à envoyer par voie électronique la revue Crup'Échos (principe de finalité & consentement RGPD).
- La liste des adresses e-mails des abonnés à la version numérique n'est jamais transmise à des tiers.
- L'adresse e-mail d'un abonné est enlevée du listing et détruite sur simple demande de l'abonné.

Processus de diffusion des informations des associations Crupétoises (*)

- Avant chaque nouvelle mise sous presse de la revue Crup'Échos, les associations crupétoises envoient leurs articles relatifs à leurs activités. Crup'Échos s'engage à publier ces articles à condition qu'ils ne soient ni politiques ni polémiques.
- À tout moment, chaque association crupétoise peut envoyer des dates d'événements ou de manifestations afin de les inclure dynamiquement dans le calendrier des activités de Crupet qui se trouve sur le site www.crupechos.be.
- Une association peut demander qu'une manifestation particulière soit affichée en première page du site www.crupechos.be deux ou trois semaines à l'avance.

(*) Une association crupétoise est un **groupement de personnes volontaires réunies autour d'un projet commun ou partageant des activités, mais sans chercher à réaliser de bénéfices (Associations de fait ou A.S.B.L.), toutes ces associations étant traitées sur un pied d'égalité.**

Une échevine à Crupet

En novembre dernier, Pierre Tasiaux a décidé de remettre son écharpe mayorale. L'échevin Dany Weverbergh a dès lors repris la fonction de bourgmestre. Par la même occasion, il s'est défait d'une partie de ses compétences échevinales. De ce fait, **Sylviane Quevrain**, Crupétoise bien connue de tous, est devenue 4^e échevine en charge de l'Économie, de la Petite Enfance, des Sports et du Civisme.

Remarque importante : Crup'Échos est totalement apolitique et, à quelques mois des prochaines élections

communales, il ne faut pas voir dans les lignes qui précèdent une quelconque publicité pour une personne ou un parti. Il s'agit plutôt de mettre en avant un fait que l'on peut pratiquement qualifier d'historique : depuis la fusion des communes, il y a 40 ans, ce n'est que la 3^e fois qu'un échevin représente Crupet au sein du Collège.

Dans ce cadre, on peut se demander pourquoi il y eut si peu d'échevin(e)s de Crupet depuis la fusion. Ne faut-il pas y voir le résultat d'un manque de coordination ou de collaboration dans le village ?

Les plus beaux lieux dits de Crupet – Toponymie et cartographie

(1^e partie – zone Sud-Ouest, vers Ronchinne)

Nous entamons ici une série de plusieurs articles avec l'aide précieuse de Jean Germain, sur les lieux dits de Crupet. Dans cette série, nous ne présenterons que les plus beaux lieux dits. Ce classement est probablement subjectif, mais il a pour but principal de les mettre en évidence et surtout de les préserver dans la mémoire collective. Un autre objectif est de les localiser (cartographe), ce qui d'ailleurs n'est pas toujours possible pour certains.

Crupet est situé dans la zone du wallon namurois (ou centre-wallon), plus particulièrement dans la variété dite dinantaise. Le dialecte est pratiquement identique à celui rassemblé par L. Léonard dans le *Lexique namurois* [Annevoie, Bioul, Warnant], 1969.

Ces lieux-dits sont extraits d'une enquête dialectale réalisée dans les années 1974-75 par Jean-Germain auprès de vieux Crupétois : André Delloye, Vital Gillet, Antoine Therasse et Jules Wilmart. La qualité de l'enquête dialectale est confortée par l'existence d'une carte dialectale réalisée par Raymond Gavray probablement avant la guerre 1940-45, les lieux dits ayant été transcrits en orthographe phonétique ; nous disposons d'une copie de ce document conservée à l'Université de Liège. Raymond Gavray est aussi l'auteur d'une *Toponymie de Maillen*, présentée comme mémoire de licence à l'Université de Liège en 1936. On peut supposer que c'est à la suite de ce mémoire qu'il a poursuivi l'enquête dans les communes directement voisines de Crupet et de Courrière. On ajoutera que son nom est également bien connu dans les milieux de la toponymie wallonne, sa femme étant l'auteur d'une *Toponymie du Ban de Fronville*, publiée en 1944, qui reste un des modèles et une des références en fait de classement analytique des toponymes.

Jean GERMAIN est né à Spontin. Il est un voisin et ami de Crup'Échos. Il est spécialiste de la langue wallonne, dialectologue et toponymiste. Ancien professeur au département d'études romanes de l'Université Catholique de Louvain. Il est l'auteur de très nombreuses publications. Il a notamment coordonné le magnifique ouvrage collectif *Crupet, un village est des hommes en Condroz namurois* (2008, 765p.).

L'ensemble des lieux-dits de Crupet ainsi que leur cartographie seront disponibles au fil des articles sur le site www.crupechos.be dans la nouvelle rubrique « Les lieux-dits de Crupet ».

Archives étudiées par Jean Germain

Le dépouillement des archives de la seigneurie liégeoise de Crupet et des anciennes seigneuries de Jassogne et Venate a été effectué de manière sélective, celles de la prévôté de Poilvache l'ont été partiellement. Ces archives portent essentiellement sur les XVII^e et XVIII^e s. et ne permettent pas toujours de donner la profondeur nécessaire aux formes toponymiques les plus archaïques.

Ces dépouillements ont été heureusement complétés d'une part par les dépouillements d'archives de seigneuries voisines (Spontin et Évrehaillies entre autres), d'autre part par des coups de sonde dans des archives plus anciennes, extrêmement intéressantes, notamment celles décrites ci-dessous. Il reste certainement des documents non vus dans d'autres fonds, les archives ecclésiastiques notamment.

Sources cartographiques

Les localisations cartographiques des lieux dits s'appuient sur plusieurs sources croisées ou indépendantes : la carte des toponymes de Raymond Gavray de 1936, la carte des lieux dits de Ronchinne de 1913, certaines descriptions des archives étudiées par Jean Germain.

Les plus beaux lieux dits (zone Sud-Ouest de Crupet, vers Ronchinne)

AL CWASSE

al cwasse, su lès cwasses, sur la **quasse** [] : 1718 « les sarts en lieudit sur la quasse (...); les sarts de dessus la quasse » HAC 2 ; 1720 « plusieurs portions de sarts mesurez à la bonne foy dans leurs comunc et lieudit sus quasse » HAC 1 ; 1723 « la raspe et sartage de la quasse » HAC 2 ; 1732 « jusque à la pointe de la grosse roche comunément appelez sur la quasse » HAC 1 ; 1757 « plusieurs sarts dans la commune dudit Crupet en un endroit nomée quas » id. ; 1770 « une pièce de terre dite Focain dessous caesse » TC 9 ; 1831 « les squasses » cad.— Suite de rochers et d'affleurements schisteux sur la rive gauche du Crupet, dans le grand tournant. – V. aussi *richot, rotches, taye, vôte*.

Probabl. w. nam. *cwasse*, f., forme wallonne du mot fr. *côte* (os plat et courbé autour de la poitrine) (FEW 2,1245b), mais avec un sens topographique du type de 'pente qui forme un des flancs d'une

colline', attesté dans le domaine gallo-roman (id., 1248b).

BOIS DE RONCHINNE

li bwès d' roncène [] : 1660 « entre le bois de Ronsine et celluy de Venatte » HAV ; 1782 « La coupe de bois nommée Leumont joignante (...) d'orient au bois de Ronchinne » id. ; 1831 « Bois de Ronsinne » cad.— Bois entre Venatte et Ronchinne.

DINS LES CODJAS

dins lès codjas [] : 1716 « plusieurs chesnes et autres arbres à marquer qui s'empaischent les uns les autres de proffiter, dans le bois dit cotteza dépendant dudit Venatte » HAV ; 1717 « les bois dit cotteza dépendant dudit Venatte (...); le bois dit cottegeaz » HAV ; 1731 « quantité de cheines cafuts et bruhons à marquer dans son bois appelé cortizeaux dépendant de Venatte (...); dans les cortizeaux et Godremont » HAV ; 1831 « les codjats » cad. ; 1903 « Les Quodjats » Plan Ronchinne.— Coteau à la limite de Crupet et de Ronchinne, en prairie et bois, qui sert actuellement aux entraînements de parapente. – Diminutif de *cortil*, littér. "cortiseau", cf. 1692 « le petit cortizeau de chession » TPC 14 [à Jassogne]. Comp. aussi, à Natoye, un diminutif parallèle en *-ot, codjot*, littér. "cortisot" (J. Germain, *Top. de Natoye*, p. 292-3). "**cortizeau**" est une graphie ancienne francisée.

BOIS DU CORTIZEAU

bois du cortizeau : 1630 « d'aulture [costé] au bois du cortizeau » TC 1 (?) ; 1715 « la raspe et sartage (...) du bois de cottegeat » HAV ; 1716 « la raspes et sartage séparément du bois de cotteza restant, par menues portions mesurées à la bonne foy, ledit bois dépendant de cette juridiction de Venatte » id. ; 1731 « dans son bois de cortizeaux » id. ; 1732 « quantité de très baux cheines à marqué dans son bois de cortizeaux » .

COMOGNE DI CRUPET

èl comogne (di Crupèt) [] : 1831 « Comognes », « les commognes » cad. — Ensemble de parcelles appartenant à la commune, bois communal en aval de Crupet et la partie nord du plateau des Loges. **comogne, commune**, f., terrain communal. < lat. *Communia*.



Fig. 1. Photo aérienne situant les lieux dits vers Ronchinne (Juin 2016).

LA FAISANDERIE

la **faisanderie** : 1903 « La Faisanderie » Plan Ronchinne. – Petit pavillon à l'entrée du parc de Ronchinne, sur la route conduisant à Mont. – Ce terme attesté depuis le 16^e s. désignait originellement l'endroit près d'un château où étaient engraisés les faisans d'élevage pour la table ; le nom fut donné ensuite au pavillon de plaisance servant de rendez-vous de chasse.

SU PANSÊR

su pansêr(e) [Cr] : 1636 « terres du pancher » Cartes et plans 2469 ; 1656 « une aulture piecente venante du villaige de Crupet allant sur panser » TC 3, f^o 104r^o ; 1715 « au chemin allant sur Pansaire » TC 11 ; 1715 « les terres et bois de Panser » TC 6, f^o 65 ; 1723 « le chinon qui sont le long des prairies

dudit Avillonmoulin ny le long de la campagne de pancer » HAV ; 1732 « le sart martiat, tenant d'un costé le long du labour nommè pensert (...); le long du labour comunément nommè pansert » HAC 1 ; id. « au labour dit Pansert » TC 7, f° 39 ; 1787 « savoir une partie de 18 b. de 400 v., la verge de 16 pieds d'usage ici sous le nom de pied de Saint Lambert, dépendant du chateau de Crupet appelée panser » AEC ; 1830 « Le premier lot de la terre sur pancer » Not. Anciaux ; 1831 « Panser » cad. ; 1903 « Pancer » Plan Ronchinne.— Grande campagne située en contrebas de la route de Crupet à Ronchinne et à Mont-Godinne. Littér. «pansière», du même type que *pansîre* à Aywaille et Stoumont, désignant un terrain où il y a des fondrières, d'après l'expr. w. *panse de vache* 'fondrière, terrain mouvant, à cause notamment de la présence d'une poche d'eau sous le gazon' (cf. L. Remacle, *Top. Stoumont*, 139-140 ; Ph. Hardy, *Top. d'Aywaille*, p. 128). À Crupet, le mot ne semble plus compris depuis longtemps, car aucune forme n'atteste la forme féminine en *-êre*.

PONT DU PRINCE

pont du prince : 1903 « Pont du prince » Plan Ronchinne. – Pont sur la route vers Bauche, au-delà du pont de la Vierge.

PONT DE LA VIERGE

li pont dal viêrje [] : 1903 « Pont de la Vierge » Plan Ronchinne.

LES ROCHES DU PIED DE CHAMPIA

les **roches du pied de champia** : 1715 « la raspe et sartage (...) du bois de cottegeat et les roches du pied de champia dépendant de ladite seigneurie de Venatte » HAV. – V. *tchampia*. Il s'agit de l'éperon rocheux que l'on distingue parfaitement au niveau du tournant al Cwasse sur la rive droite du Crupet dans la forêt. Le sartage est une ancienne pratique agricole qui consistait à semer du seigle dans les coupes récentes des forêts.

CHAMPIA

à *tchampia*, **champia** [Ven] : 1660 « la prairie de avillonmoulin embas dudit moulin et la prairie dit champia » HAV ; 1732 « le canton superieure du prez dit champia » HAC 1.— Correspond à fr. *champeau*, dimin. en *-ellu* du lat. *campus*, très fréquent en toponymie wallonne, notamment à Dorinne. On y pratiquait le « champiage », droit de pâturage des chevaux en forêt pratiqué depuis le moyen âge, cf. en 1648 « luy permettons aussy le champiage de ses bestes chevalines sur les bois de fleaux et sur le bois de deseur la ville » FdsMerode K 525.

o *pîd d' tchampia* [Ven] : 1660 « quant à la prairie de avillonmoulin et celle ditte pied de champia (...) ; la prairie dit le pied de champia » HAV ; 1662 « de midi au preit appelé pied chapeau [sic] » TSp 25 ; 1727 « plusieurs portions de raspe mesurées dans la petite chaumont et pieds de champia et aux roche du prez à la forge dépendant dudit Venatte » HAV ; 16.5.1731 « (...) jusqu'aux juridictions de Ronsine et Venate qui commencent à l'endroit dit pied de Champia, ce sont les Seigr^{rs} dudit Crupet qui ont seuls la peche dans ledit ruisseau de Crupet » EJCN 9556 ; 1732 « environ 40 v. de terrain au delà du preit dit pied de champia » HAC 1 ; 1903 « Pied de Champia » Plan Ronchinne. — Morceau de pré et de bois avant le grand tournant, sur la rive droite près du pont de la Vierge. – V. aussi *rotches*.

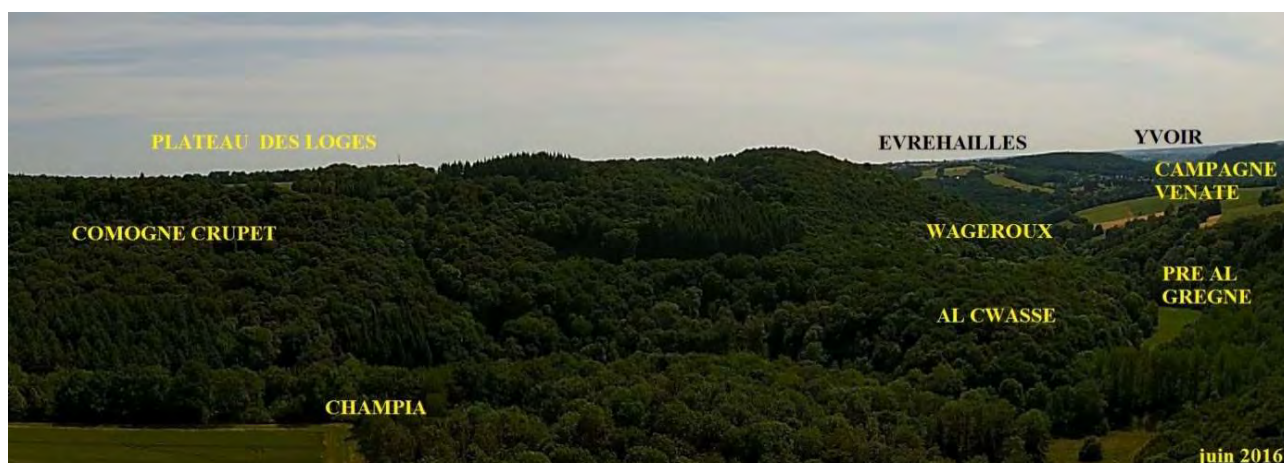


Fig. 2. Photo aérienne situant les lieux dits vers Al Cwasse et alentours (Juin 2016).

LI PRE AL GREGNE

li prè al grègne [] : 1721 « le château, basse-court, terres labourables avec les prairies nommée Wageroux et celles a la grange dependantes dudit château» TC 6 ; 1732 « pour avoir etez trouvé avec quatre des vaches paturantes dans la prairie du Seigneur appelée le prez à la grange » HAC 1 ; 1831 « pré al gregne » cad. ; 1903 « Pré à la grange » Plan Ronchinne.— Sur la rive droite du Crupet, vers Bauche, juste dans le grand tournant. W. *grègne* "grange".



Fig. 3. Lieux dits du Sud-Ouest de Crupet (©OPEN STREET MAP, P. André, 2018).

J. Germain

P. André (cartographie)

& FUNÉRAILLES FUNÉRARIUM HENNUY

**Monuments et
accessoires mortuaires**

Rue de la Croix Limont, 6 - **5590 Ciney**
Rue de Lenny, 107 - **5360 Natoye**
Rue Julie Billiard, 34 - **5000 Namur**

083 21 50 50 – 0475 64 16 82 – 083 65 79 89
pf.hennuy@skynet.be



Le « moulin » de la Taverne

En juin 2017, le site de l'Auberge de la Vallée, rue Basse, a été complètement nettoyé des derniers restes de l'ancien bâtiment (le mur le long de la rue St-Joseph et le tas de pierres au fond du terrain). Cet aménagement permet au Relais St-Antoine de disposer d'un vaste parking pour voitures, qui peut en outre accueillir une vingtaine de chevaux dans un espace adapté et sécurisé. Dans la foulée, de très grands arbres en position instable sur le talus, en rive gauche du Ry de Vesse, ont été abattus : ils étaient devenus dangereux et risquaient de tomber par grand vent.

Ce « nettoyage » a mis en évidence un petit bâtiment situé « dans » le talus, lequel a suscité l'intérêt de Crup'Échos.

Les Crupétois n'ont pas oublié l'incendie qui ravagea l'Auberge de la Vallée le 23 janvier 2006. L'auberge, tenue depuis les années '50 par la famille Wagner-Jouant, était un point d'arrêt quasi incontournable pour les touristes et autocaristes en vadrouille dans le Condroz, ou les pèlerins de Saint-Antoine.

Dans son article *L'ancienne franche taverne, brasserie, puis batterie de chanvre du Ri de Vesse*¹, Louis Genette et Jean-Louis Javaux expliquent que du début du XIX^e siècle au milieu du XX^e siècle, la taverne (comme on l'appelait à l'époque) fut tenue, au fil des successions, par la famille Purnode.



Fig. 1. La Taverne Purnode vers 1910. On distingue bien à droite le toit du petit bâtiment qui va nous intéresser.

On sait par ailleurs, grâce aux archives du Cadastre, que les Purnode y établirent une batterie de chanvre vers 1853 et que celle-ci fut en activité une dizaine d'années seulement. Louis Genette et Jean-Louis Javaux constatent aussi : « On ne voit plus de trace, au pignon droit, d'une éventuelle installation hydraulique mue par le ri de Vesse, car le ruisseau est aujourd'hui séparé du bâtiment par un trottoir en béton »².

Nous avons dès lors envisagé une **hypothèse** : le petit bâtiment en rive gauche du ruisseau ne pourrait-il être cet ancien moulin ?

Mais avant d'essayer de valider cette hypothèse, faisons connaissance avec le chanvre.

Le chanvre : histoire, culture, transformation et usage³

Le chanvre européen (*Cannabis sativa*), à ne pas confondre avec le chanvre indien (*Cannabis sativa indica*) qui possède d'autres propriétés, est originaire d'Asie centrale. Il mesure, à maturité, entre 1,50 et 3 m. La tige, d'un diamètre de 1 à 3 cm, creuse en son centre, est constituée de la chènevotte (le bois), entourée par les fibres. Le pivot central de la racine peut descendre à 2 m de profondeur. À l'état naturel, c'est une plante dioïque : il y a des pieds mâles et des pieds femelles, les pieds mâles arrivant à maturité plus rapidement.

¹ L. GENETTE – J.L. JAVAUX, *Crupet, un village et des hommes en Condroz namurois*, Namur, 2008, pp. 533-535.

² Cette partie du bâtiment avait été transformée en garage et toilettes.

³ fr.vogtsbauernhof.de ; www.notrehistoire.ch ; www.musee-moutiers.com ; www.chanvrewallon.be/en-belgique.

Les variétés actuellement cultivées en Belgique sont essentiellement monoïques, les fleurs femelles occupant la partie supérieure de la tige. La graine mesure 3 à 5 mm ; 1.000 graines pèsent de 16 à 19 g.

Il y a 6.000 ans déjà, le chanvre servait à la fabrication de toiles et cordes, pour un usage domestique ou les bateaux. Il était cultivé en Allemagne à l'âge du bronze (1.500 av. J.C.) et fut importé chez nous par les Celtes. Il servait aussi à aromatiser la bière (comme le houblon) et à combattre les nausées et douleurs d'estomac. Charlemagne encouragea fortement sa culture en raison des nombreuses utilisations possibles. En 1454, Gutenberg aurait imprimé sa première bible sur du papier en chanvre. Au XIX^e siècle, les premiers jeans de Levi Strauss ont été coupés dans du tissu de chanvre. Et la Cannebière à Marseille tient son nom du fait que l'on y fabriquait et vendait des cordes de chanvre pour la marine.

En Belgique, en 1866, on comptait 2.917,44 ha cultivés en chanvre, presque exclusivement en Flandre orientale, essentiellement pour la fabrication de cordes dans la région de Termonde¹. Partout ailleurs, il servait aux usages domestiques. À Crupet, on comptait 0,67 ha en 1846 et 2,26 ha en 1866 ; cette culture n'y apparaît pas dans tous les autres recensements généraux agricoles de 1810 à 2006.



Fig. 2. Planche botanique *Cannabis sativa*.



Fig. 3. Tige de chanvre en partie écorcée, dégageant la chènevotte au centre et les fibres au pourtour.

En septembre, on arrachait les plants. Pendant deux à trois semaines, les pieds, rassemblés en gerbe, étaient laissés sur le champ. Puis, ils étaient mis à sécher contre un mur avant que l'on récupère les graines. Après avoir vanné celles-ci, on les portait au moulin pour en faire de l'huile. L'huile était surtout utilisée pour l'éclairage.

Venait ensuite le rouissage, consistant à immerger les plants dans des mares creusées à proximité d'un cours d'eau. Cette macération avait pour but de détacher les fibres. Après trois semaines de rouissage, les bottes étaient mises sous abri pour sécher à l'air en attendant l'hiver.



Fig. 4. Le teillage du chanvre au moyen d'une double « broie », dans le Lot, au début du XX^e s. chanvre-habitat.revulublog.com/-a128526912

Le teillage était une activité hivernale. Il fallait casser la tige afin de séparer les fibres et la chènevotte. On ne jetait pas pour autant les tiges, elles serviraient à allumer le feu. Ce travail était pénible : il dégageait beaucoup de poussière et nécessitait une bonne agilité digitale. D'aucuns utilisaient un brise-chanvre, ou broie, sorte de double mâchoire en bois.

Les fibres ainsi obtenues avaient besoin d'être nettoyées des derniers bouts de bois et on les passait sur un grand peigne métallique soutenu sur une planchette. On utilisait plusieurs peignes avec des dents de plus en plus resserrées pour arriver à des fibres de plus en plus fines.

Le teillage était une activité particulièrement éprouvante ; lorsque le volume à traiter le justifiait, on pouvait envisager la construction d'un moulin (ou broyeur) à chanvre. Alors que le moulin à farine utilise deux meules horizontales (meule dormante et meule tournante), le moulin à chanvre consiste à faire tourner une grosse pierre (meule dressée) dans la rigole d'une plateforme, en pierre également (meule dormante). Avec les fibres des tiges, on formait des

¹ MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, *Recensement général agricole au 31.12.1866*, Bruxelles, 1871.

tresses qu'on plaçait ensuite dans l'auge du broyeur afin que la meule roulant autour de l'auge broie les résidus ligneux et assouplisse les fibres.

Ce mode de fonctionnement, avec meule dressée, est identique à celui utilisé dans les moulins à huile.



Fig. 5. Le broyeur de chanvre de Steinach (Forêt Noire) utilisé jusqu'en 1929. <http://fr.vogtsbauernhof.de>.

Fig. 6. Un moulin à chanvre alsacien. <http://emig.free.fr/ALSACE/muhle/index.html>.

Fig. 7. Le petit moulin à chanvre de Binn (Valais). www.notrehistoire.ch/medias/42358.

Au XX^e siècle, la culture du chanvre a pratiquement disparu avec l'importation du coton, la disparition de la marine à voile, puis l'apparition de diverses fibres synthétiques. Toutefois, depuis 2009, la culture du chanvre a été relancée en Belgique dans une perspective industrielle réorientée. Elle couvre actuellement 500 ha, essentiellement en Wallonie, les promoteurs espérant atteindre 1.000 ha en 2020. Les débouchés sont maintenant :

- pour la fibre (30 % de la tige) : papeterie, laines isolantes, renfort ou charge de plastiques, textile ;
- pour la chènevotte (55 % de la tige) : construction (blocs de chaux-chanvre), paillage et litières ;
- pour le chènevis (la graine) : alimentation humaine et animale (tourteaux), cosmétique.

Et le lin ?

Les techniques de traitement du chanvre sont fort similaires à celles du lin : rouissage, teillage, peignage, ... de sorte que le moulin à chanvre était aussi un moulin à lin.

Nous nous limiterons ici à quelques chiffres : en 1866, le lin occupait 57.045,22 ha en Belgique, dont 58 % dans les deux Flandres. On dénombrait 53,72 ha sur le canton de Namur-Sud, dont 8,94 ha à Crupet. Tout comme pour le chanvre, on ne trouve plus de culture de lin après cette date. Il faudra attendre les années 1950 pour que le lin soit à nouveau cultivé à Crupet.

En additionnant les deux cultures, cela faisait un peu plus de 11 ha sur Crupet en 1866.

On observe ainsi une parfaite corrélation entre la période de culture de ces deux plantes et la période d'activité du moulin à chanvre.

Le bâtiment

Le bâtiment, légèrement surélevé par rapport au Ry de Vesse, développe une longueur totale de 10,40 m. Il est construit en pierre et composé de deux parties. Selon les endroits, les murs ont une épaisseur variant de 50 à 70 cm.

À droite, la partie la plus grande, chaulée, a conservé sa toiture. Elle abrite un volume relativement important, surtout à l'étage, ce qu'on imagine difficilement de l'extérieur. En effet, l'ensemble est creusé en grande partie dans le talus, ce qui masque la profondeur réelle (environ 6,50 m). La façade mesure 8,20 m de long et 3,60 m de haut, du lit de la rivière à la base du toit. La pierre de seuil est posée à 60 cm au-dessus du lit du ruisseau. Le toit a une inclinaison estimée à 40° et consiste en panneaux ondulés d'asbeste-ciment, résultant sans doute d'une réfection dans les années 1950-1960.

La hauteur sous plafond du rez-de chaussée est de 2,20 m. Celui-ci est divisé en deux locaux, au fond desquels se trouvent des rangements pour bouteilles, souvenirs de l'ancienne auberge. L'étage est éclairé par une fenêtre placée au-dessus de la porte d'entrée. Une zone entourant la fenêtre du rez-de-chaussée n'est pas chaulée ; c'est le fantôme d'une ancienne publicité en bois : un moine rieur et bedonnant levant un grand verre de bière ADA.



Fig. 8. Vue intérieure (22.06.2017, © H. Labar).



Fig. 9. Vue générale du site après l'abattage des arbres (22.06.2017, © H. Labar).

À gauche, la partie plus abimée fait 1,70 m de large (entre murs).

Bien entendu, s'agissant d'une propriété privée, l'entrée de ce bâtiment est interdite.

Pourquoi l'hypothèse d'un moulin dans ce bâtiment ?

Dans leur article, Louis Genette et Jean-Louis Javaux envisageaient une roue hydraulique au pignon de la taverne. Mais cette option nous a paru peu vraisemblable : placer une roue hydraulique en prise directe sur un ruisseau n'est pas une pratique courante ; il est toujours préférable de l'alimenter par le haut, via un bief amont, ce qui permet de régler la vitesse et la mise à l'arrêt par une vanne. Et c'est ainsi d'ailleurs qu'on été alimentés tous les moulins de Crupet.

Il nous est alors venu à l'idée que le petit bâtiment du talus pouvait répondre à certaines exigences. L'espace à gauche aurait pu accueillir la roue et le vaste espace couvert à droite abriter le moulin, les outils et le stockage.



Fig. 10 & 11. La partie gauche du bâtiment, où aurait pu se positionner la roue (22.06.2017, © H. Labar).

En outre, une « ligne » dans la pente du talus (Fig. 13), constituant aujourd'hui une sorte de petite terrasse, pouvait être le vestige d'un bief, maintenant comblé, menant au sommet de l'hypothétique roue.

D'autant plus qu'en amont ; dans les prairies longeant le Ry de Vesse (Fig. 12), on observe également un décrochage dans la pente du talus.



Fig. 12 & 13. Le niveau présumé du bief sur base des ondulations dans la pente du talus (09.09.2017, © F. Bernier).

Malheureusement, cette « sympathique » hypothèse péchait sur trois points.

Tout d'abord, l'agencement du bâtiment n'est finalement pas apparu si adéquat que cela. En effet, la porte d'entrée, telle que positionnée, devait nécessairement heurter l'arbre de la roue vu qu'elle s'ouvre vers l'intérieur. En outre, on ne note aucune ouverture (éventuellement comblée) qui aurait pu permettre le passage de l'arbre de la roue. Il y a bien un trou dans le mur de séparation, mais il est trop désaxé pour convenir et on ne trouve pas sur le mur opposé un point d'appui similaire.

Le deuxième point d'achoppement concernait la puissance du moulin. Sur base d'un rapide calcul, il s'est vite avéré que la puissance disponible était trop faible que pour pouvoir entraîner un moulin (voir détails en fin d'article).

Enfin, tous comptes faits, un investissement d'une telle ampleur (creusement d'un bief, construction d'un bâtiment et aménagement d'un moulin) était-il rentable au regard de la relativement faible quantité de chanvre et de lin à traiter ?

Preuves que l'hypothèse était fausse

Grâce aux recherches menées par Bert Verlinden aux Archives du Cadastre, ce dont nous le remercions, il est apparu que le bâtiment a été construit en 1906-1907, donc bien après la fin de la culture du chanvre et du lin dans les environs. Cette information apparaît sur un croquis de mutation cadastrale de 1907 faisant suite à la construction du bâtiment. À l'époque, les transcriptions étaient très rapides, effectuées dans un délai de 2 ans maximum.

En outre, un croquis cadastral antérieur, de 1872, relatif à la réunion des parcelles de l'auberge, indique très clairement que celle-ci était en retrait du ruisseau et qu'il n'y avait donc pas de moulin au pignon du bâtiment.

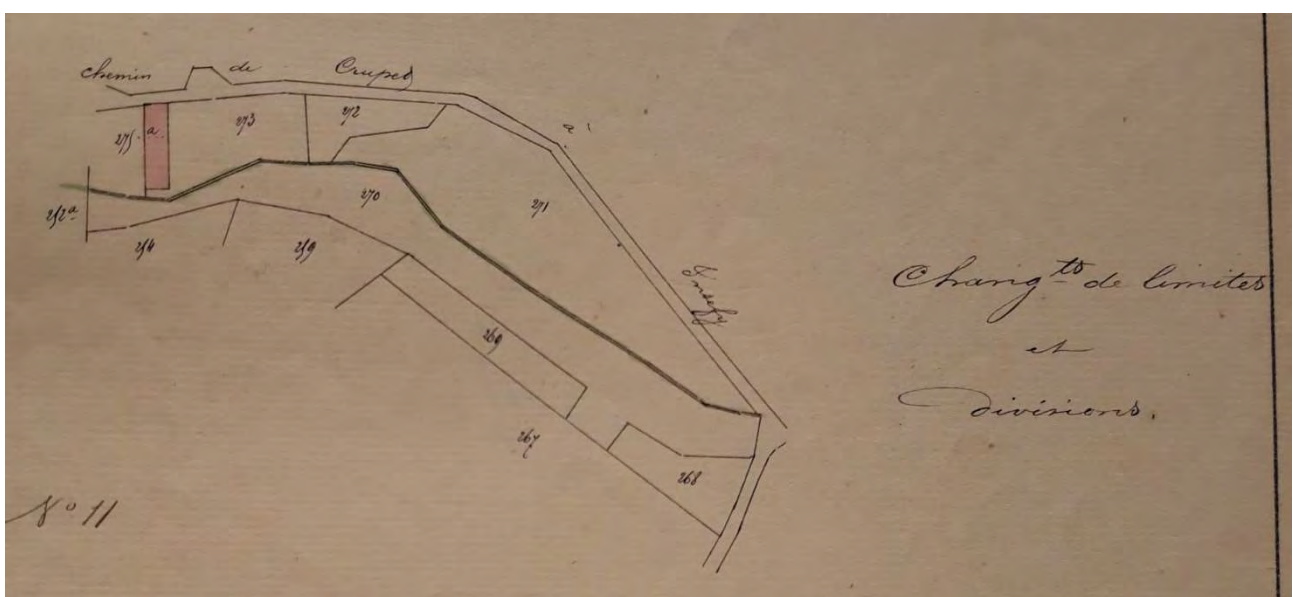


Fig. 14. Croquis de mutation cadastrale de 1872 prouvant que le ruisseau ne coulait pas au pied du pignon de l'auberge. En outre, il n'y a nulle trace du bâtiment, ni d'un éventuel bief (© SPF Finances - Cadastre).

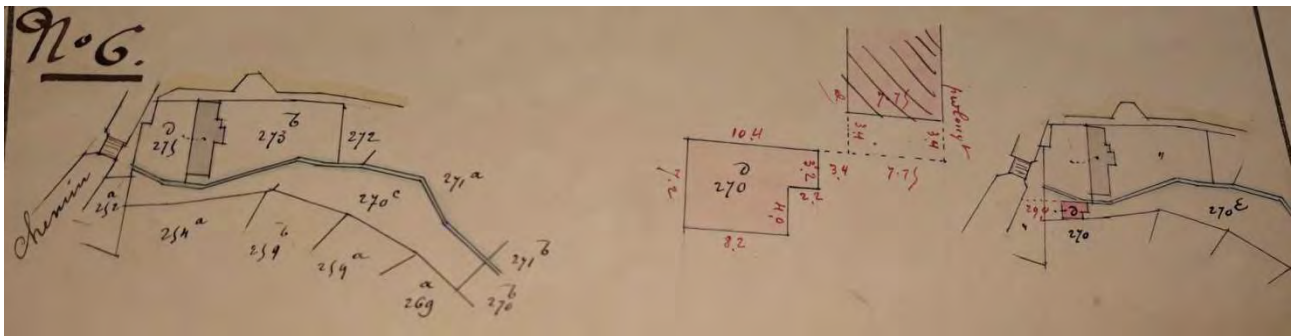


Fig. 15. Croquis de mutation cadastrale de 1907 relatif à la construction du petit bâtiment (© SPF Finances – Cadastre).

Et la batterie de chanvre ?

Selon toute vraisemblance, elle devait se trouver dans les bâtiments de la taverne, sans doute dans la partie Sud, la plus proche du ruisseau. Sur base du croquis cadastral (Fig. 15), le pignon avait une largeur de 7,75 m, soit une largeur intérieure d'environ 6 m. Dans un espace aussi réduit, couvert en outre, il aurait été impossible de placer un moulin mécanique actionné par un cheval ou un âne.

Il faut donc en arriver à la conclusion qu'il n'y a jamais eu de moulin à la Taverne, qu'il ait été hydraulique ou actionné par un animal. La batterie devait donc se limiter à un local, équipé d'outils artisanaux, où on traitait le chanvre et le lin comme sur la photo ci-dessus (Fig. 4).

Et donc, dès l'origine, le petit bâtiment aura servi de remise et de cave à vin pour l'auberge (les espaces pour ranger les bouteilles sont bien visibles sur la Fig. 8) ; il se dit aussi que la partie à gauche aurait abrité un four à pain.

Et pour ceux que l'hydraulique intéresse, voici une autre hypothèse qui n'est pas dénuée de sens et pourrait aiguïser certaines curiosités : l'alimentation des douves Sud et Est du château par un bief au départ du Ry de Vesse aboutissant au coin des murailles côté prairie du Pachis ... (voir gravure de Saumery (1740), d'après un dessin de Remacle Leloup).

H. Labar

Estimation de la puissance effective du moulin

La puissance P d'une chute d'eau est définie par la formule : $P = Q.H.g$

- Où :
- Q (m^3/s) est le débit, c'est-à-dire une « surface d'eau » S (m^2) se déplaçant à une vitesse V (m/s) ;
 - H (m) est la hauteur de la chute ;
 - g est la constante d'accélération de la pesanteur terrestre, soit $9,81 m/s^2$.

Si la mesure de la hauteur de la chute ne pose pas (trop) de problème, le débit est plus difficile à évaluer. La « surface d'eau » correspond à la largeur L du canal d'amenée multipliée par la hauteur h (ou l'épaisseur) de la lame d'eau. Quant à la vitesse d'écoulement, elle dépend essentiellement de la pente : une rivière calme, de plaine, a une vitesse d'écoulement d'environ 0,10 à 0,30 m/s, pour une rivière à écoulement normal, on l'estime de 0,4 à 0,5 m/s, alors qu'une rivière en crue peut atteindre 1 m/s. L'idéal serait bien sûr que la roue fonctionne encore pour estimer au plus juste la hauteur de la lame d'eau et la vitesse réelle d'écoulement (avec un flotteur et un chronomètre).

En outre, la puissance ainsi trouvée n'est que **théorique**. Il faut aussi tenir compte du **rendement** de l'installation (η) dépendant des pertes d'eau autour de la roue, des frottements des arbres et engrenages, ... Pour une roue hydraulique en bois et ses engrenages, il est commun de compter un rendement de 30 à 40 %.

La formule de la puissance utile¹ (en kW) devient ainsi : $P_u = L.h.V.H.g.\eta$

Dans le cas du moulin de la Taverne, considérant que :

- $L = 0,50$ m (ce qui est déjà beaucoup) ;
- $h = 0,20$ m ;
- $V = 0,20$ m/s ;
- $H = 3$ m ;
- $\eta = 0,35$;

la puissance utile est estimée à **0,206 kW**, ou encore **0,28 ch¹**.

Cette valeur est très faible. À titre de comparaison, on estime généralement qu'il faut disposer d'une puissance utile de 5 ch pour faire tourner 2 meules, ce qu'on obtient avec un débit de 400 l/s et une chute de 3 m.



Fig. 16. Des promeneurs à la Taverne en 1904 (droits à l'image achetés par Crup'Échos).



Fig. 17. Carte postale de la Taverne vers 1910-1914 ; les arbres semblent un peu plus grands que sur la Fig. 1
(© www.delcampe.net).

Crup'Échos attend vos contributions

(voir l'édito en p. 3)



Vidange de fosses septiques • Puits perdus et citernes à eaux • Débouchage de canalisations

www.vidangebotton.be – vidangebotton@hotmail.be



GALERIE D'ART

Rue Haute 12, 5332 Crupet
www.artpero.be



Ouvert : vendredi, samedi, dimanche
et jours fériés de 15h à 19h

Sur rendez-vous :

+32 (0) 477 402 554

+32 (0) 475 67 39 83

En savoir plus

Gsm: +32 (0) 477 40 25 54

E-mail: galerieartpero@gmail.com

Tel & Fax : +32 (0) 83 65 77 30

Les découvertes artistiques de 2018

*Irinio Duriez - Michel Mathy - Halinka Jakubenska - Pet Ledent - Karin Bosenho
Sily - André Englebort - Jane Sjöro van den Bosch - Bruno Delferriero - Laurence Romacle
Laurence Burvenich - Macie Pierre Mancoy - Micheline Steffens - Xavier Mulkens
Eric Jordan - Luc Rabens - Patrick Vaminck - Pierre Rousseau*



www.artpero.be



Exposition
Du vendredi 5 juin au dimanche 1^{er} juillet
Département dimanche 10 juin de 11h à 17h



Karin Kuvonen - sculpture
Sari Kallan - peinture



www.arti.fi

Exposition
Du vendredi 5 juillet au dimanche 5 août
Département dimanche 5 juillet de 11h à 17h



Sipi - peinture
Cheroukhi Callie - sculpture



www.arti.fi

Exposition
Du vendredi 7 septembre au dimanche 30 septembre
Département dimanche 7 septembre de 11h à 17h

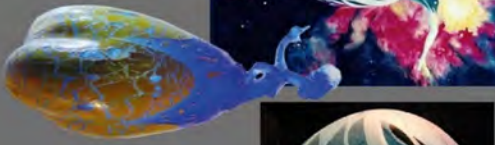


Jouko Kauranen - peinture / gravure
Matti Puttonen - photo
Mikaela - Seiffius - céramique



www.arti.fi

Exposition
Du vendredi 10 août au dimanche 2 septembre
Département dimanche 12 août de 11h à 17h



Olavo Sola - marbre en verre - peinture



www.arti.fi

Le Bois du Pays, une magnifique publication numérique

Avec l'appui des archives Albert Lamy de Crup'Échos

En 2017, Crup'Échos a été sollicité par François Bellin pour exploiter les archives d'Albert Lamy, plus spécialement celles qui concernent « le bois du Pays » entre Amonines (commune d'Erezée) et Vaux-Chavanne (commune de Manhay) ainsi que ses écrits sur la conservation de la nature. Bien évidemment nous avons répondu favorablement. Pour rappel, en 2013, Crup'Échos est devenu dépositaire des archives de son ancien membre et collaborateur Albert LAMY, ingénieur agronome des Eaux et Forêts (voir Crup'Échos n°86).



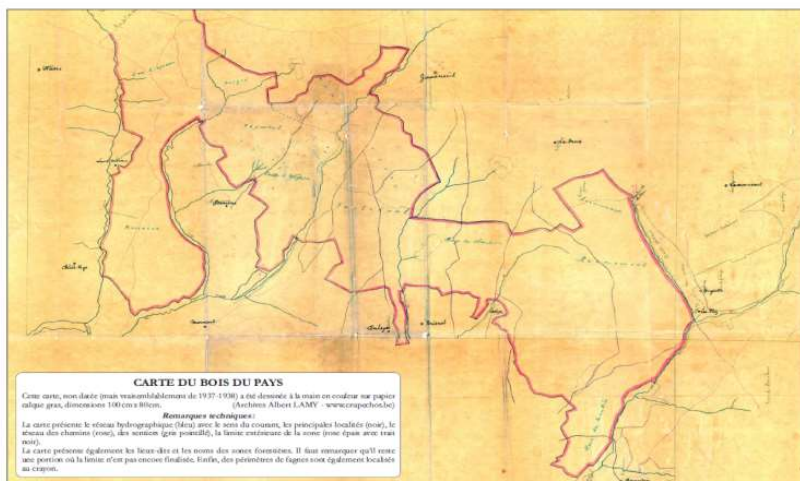
Fig. 1. La couverture du magnifique ouvrage digital « L'envoûtant Bois du Pays au fil des saisons » (2017, © F. Bellin).

Albert Lamy est né à Grandmenil en 1904, en bordure du Bois du Pays. Malgré qu'il ait quitté, avec ses parents, dans sa jeunesse, ce coin de Haute Ardennes pour Bruxelles, il restera toujours profondément attaché à cette forêt envoûtante.

Pour preuve, nous avons découvert dans ses archives son intense activité comme Inspecteur des Eaux et Forêts pour étudier et faire classer en réserve naturelle une grande partie de ce massif forestier. Nous avons également retrouvé une très belle carte originale dressée à la main vers 1937-38 sur les limites et les lieux-dits du Bois du Pays (voir p. 12 de l'ouvrage de F. Bellin), des articles de presse et des textes originaux pour son allocution d'inauguration de la réserve naturelle en 1970 avec le Prince Albert de Belgique, ainsi que de très nombreux écrits très pertinents et toujours d'actualités sur la conservation de la nature.

Mais aussi des textes poétiques inédits « Ardenne au sanglier » et « La terre-mère, ma terre d'Ardenne » (voir p. 234).

Fig. 2. Carte originale du Bois du Pays avec limites et lieux-dits, 1937-1938 Albert Lamy (2018, © Archives Crup'Échos).



François Bellin, dans ce livre de 236 pages et plus de 800 magnifiques photographies au fil des saisons, a réussi une synthèse d'envergure sur les archives diverses et l'ensemble des articles qui ont été écrits sur le Bois du Pays, ce reliquat de l'immense massif boisé ardennais ancestral couvert de hêtraies et de futaies claires de chênes.

Il a également eu la très bonne idée de réunir à titre posthume deux enfants du pays et amis de toujours : Emmanuel Jadot (1904-1978), ancien notaire et propriétaire de l'actuelle réserve naturelle éponyme, et Albert Lamy (1904-1999), Ingénieur des Eaux et Forêts. À titre posthume, ces deux grands passionnés de la Nature, et plus particulièrement du Bois du Pays, se retrouvent à nouveau côte à côté. Le premier, notaire-forestier-chasseur, le second, pionnier et visionnaire en matière de conservation de la Nature.

Pour conclure, ce livre numérique est également un pionnier au niveau de sa conception, sa réalisation et sa diffusion. Il augure de la nouvelle ère digitale dans laquelle notre société du 21^e siècle entre. En effet, la majorité des archives, des documents, des cartes, dont certains inédits, ont été récoltés via Internet. Les contacts et les échanges notamment avec Crup'Échos, dépositaire des archives d'Albert Lamy, ont été rendus possibles aussi grâce au numérique. Enfin, la diffusion et la publication finale de ce magnifique recueil sur « L'envoûtant Bois du Pays » s'effectue également de manière numérique par le biais du très beau site www.eglise-romane-tohogne.be.

Les nouveaux penseurs de notre civilisation annoncent que ce qui n'aura pas été publié de manière digitale dans les prochaines décennies ne sera plus. François Bellin, ancien collaborateur du journal Ourthe-Amblève, autodidacte passionné et auteur de nombreuses publications, en exploitant ces nouveaux « outils » digitaux a réussi à propulser « Le Bois du Pays » et les écrits d'Albert Lamy dans cette nouvelle ère.

Nous vous invitons à découvrir la publication « L'envoûtant Bois du Pays » en allant à la dernière rubrique du site www.eglise-romane-tohogne.be/.

P. André

Nélis & Fils S.A.

Boulangerie - Pâtisserie

TOUS PRODUITS
de 1^{er} CHOIX!

Place Communale, 13
5330 ASSESSE
Tél.: 083 65 53 37



infos et
inscriptions
0478 58 87 95
asbl.parc@gmail.com

10 km
MAX.
AUTOUR de
CRUPET

dimanche 22 juillet 2018

3^e MARCHÉ
des CRUPÉTOIS
ET DES AUTRES ...
REPAS BARBECUE

Circuit d'interprétation de Crupet

Le circuit d'interprétation de Crupet a été inauguré officiellement ce samedi 28 avril 2018 par les autorités communales d'Assesse.

Trilingue, accessible à toute heure, il constitue un outil de développement touristique important qui, dans la lignée des projets réalisés par l'Office du Tourisme d'Assesse ces dernières années, permet de valoriser le patrimoine et donc d'augmenter encore l'attrait de Crupet et de la commune d'Assesse.



Historique

L'installation de ce circuit d'interprétation a été décidée en 2009 par le Collège d'Assesse.

Le projet de circuit d'interprétation de Crupet est un partenariat entre l'ASBL « Les Plus Beaux Villages de Wallonie » (PBVW) et la Commune d'Assesse, via son Office du Tourisme.

La charte graphique PBVW est respectée et l'O.T.A. a pu profiter d'un subside (prise en charge à 80%) via cette ASBL pour faire réaliser le cahier des charges et la mise en page des textes, en ce compris les traductions, et illustrations (photos, documents d'archives, cartes postales anciennes, ...) par le Bureau Agua, auteur de projet.

Sur base de la monographie du Musée provincial des Arts Anciens de Namur dédiée à Crupet (ouvrage « Crupet, un village et des hommes en Condroz namurois » - éd. 2008), le Bureau Agua a, en étroite collaboration avec l'O.T.A., rédigé les textes.

L'O.T.A. a fait réaliser la traduction en néerlandais, le Bureau Agua en anglais.

La volonté était de donner également accès à un grand nombre de personnes à des pièces d'archives ou issues de collections privées.

Pour ce faire, tant le Bureau Agua que l'O.T.A. ont recherché les illustrations adéquates.

Il s'agit de documents anciens comme des plans, cartes, cartes postales, souvenir de pèlerinage, photos, gravures, pièces héraldiques, dessin, etc.

Après de nombreuses années d'indispensables formalités administratives, le marché de réalisation de ce circuit a été attribué, fin 2017, à la société Concept Expo de Wavre.

Les panneaux ont été installés dans le courant du mois d'avril 2018.

Crupet est ainsi le douzième village labellisé (sur 30) à posséder un circuit d'interprétation tel que prévu dans la charte graphique de l'ASBL Les Plus Beaux Villages de Wallonie.

L'itinéraire

Le circuit d'interprétation (4 kilomètres environ) suit une boucle de promenade sur route prévue pour être réalisée à

On parle d'interprétation car le circuit est émaillé de panneaux d'information, placés à des points stratégiquement importants au niveau patrimonial :

1. Point de départ et point de vue vers le donjon : parking communal, rue Haute.
2. Grotte Saint-Antoine : rue Haute (accolée à l'O.T.A.).
3. Eglise Saint-Martin : rue Haute.
4. Point de vue vers le donjon et la rue Basse : rue de Messe.
5. Maison du 18^{ème} siècle : rue Haute.
6. Ancienne école et jeu de balle : rue Haute.
7. Ry de Jance : pont rue Haute.
8. Chapelle Saint-Roch : au carrefour des rues Haute, des Loges, Trou d'Herbois, du Comte et Pirauchamps.
9. Moulin de l'ancienne huilerie : rue du Comte.
10. Ancienne papeterie Delvosal : rue Basse.
11. Ancien moulin-le-Comte ou « moulin do mitan » : rue Basse.
12. Point de vue du Sacré-Cœur : en haut du sentier du même nom partant de la rue de Mont.
13. Confluent Ry de Mière et de Vesse : pont rue de Mont.
14. Ancien moulin Purnode : rue Basse.
15. Donjon Carondelet.



Ces 15 panneaux sont tantôt une table illustrée de cartes historiques reprenant des vues panoramiques du village, tantôt un panneau informant de la date de construction d'une habitation, un potelet indiquant un point de vue ou encore un descriptif historique d'un site ou bâtiment particulier.

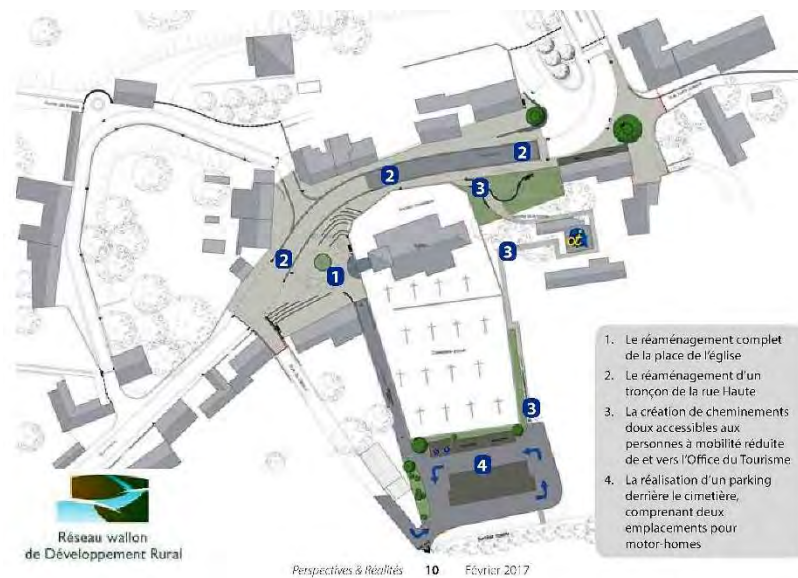


Dans un souci de coordination et de rationalisation, le circuit d'interprétation suit l'itinéraire de « Balade à Crupet », disponible à l'Office du Tourisme. Il suit également, en grande partie, la « P12 » (rectangle rouge), une des 13 boucles pédestres balisées et reprises sur la carte IGN des promenades d'Assesse.

Logiquement, le fléchage propre au circuit d'interprétation (voir ci-dessous) est donc extrêmement réduit et n'est présent que lorsque l'itinéraire diffère de celui de la P12.

Comme expliqué ci-avant, l'installation de ce circuit est l'une des étapes de développement touristique intégré prévu par l'Office communal du Tourisme d'Assesse.

L'un des autres projets en cours est l'aménagement touristique du cœur de Crupet¹ via la subvention européenne FEADER 2014-2020 dans le cadre du PWDR, mesure 7 « services de base et rénovation de villages », sous-mesure 7.5 « investissements dans de petites infrastructures touristiques.



1. Le réaménagement complet de la place de l'église
2. Le réaménagement d'un tronçon de la rue Haute
3. La création de cheminements doux accessibles aux personnes à mobilité réduite de et vers l'Office du Tourisme
4. La réalisation d'un parking derrière le cimetière, comprenant deux emplacements pour motor-homes

Pour Crupet, le projet en question vise la valorisation du cœur du village et de son patrimoine, la sécurisation des cheminements tant motorisés que cyclistes, PMR ou piétons, la création d'espaces de repos et de convivialité, la création d'un espace de parking servant principalement lors des gros jours d'affluence.

Il s'articule en trois parties, indissociables, que sont l'aménagement de la portion de la rue Haute (rue et abords) du carrefour avec la rue St-Joseph au carrefour avec la rue du Dessus, la réfection de la place de l'église (devenant piétonne) et la création d'un nouveau parking de délestage (derrière le nouveau cimetière).

Le montant de ce projet s'élève à environ 900.000€, subvention incluse.

Au 1^{er} mai 2018, l'appel à auteur de projet vient de se clôturer et les propositions des candidats sont à l'analyse, en collaboration entre le BEP et la Commune.

Un des points essentiels de la construction de ce projet est la concertation, c'est pourquoi il a été conçu avec un comité de suivi local composé, entre autres de la Fabrique d'Église de Crupet, du Comité de village PBVW de Crupet, du PCDR, et de l'ASBL « Les Plus Beaux Villages de Wallonie ». Par la suite, des réunions de consultation sont prévues, une fois l'auteur de projet sélectionné et validé par la Région et la tutelle, tant avec la CCATM et le fonctionnaire délégué urbanisme qu'avec la population.

La fin du projet est demandée par la Région pour le 31 décembre 2021.

O.T.A. avec la participation du Forum de Crup'Échos

¹ Voir aussi Crup'Échos N°94 p11.

In memoriam

Deux anciennes figures de Crupet nous ont quittés.

Crup'Échos présente ses plus sincères condoléances aux familles éprouvées.



Adolphine DELOGE, était née à Crupet le 9 février 1923. En 1949 elle épouse Jean PAQUET qu'elle rejoint à Liège, au Groupe Mobile de la Gendarmerie. De cette union naîtra Jean-Pierre, connu dans le village comme « JPP », trop tôt disparu. Le couple exploitera entre-autres la ferme du « Molin do Mitan ».



Elle est décédée à Jambes le 28 septembre 2017. Ses funérailles ont été célébrées en l'église de Crupet, le 2 octobre 2017.

Suite à un problème de délais de mise sous presse, nous n'avions pas mentionné ce départ dans notre numéro précédent et nous prions la famille de bien vouloir nous en excuser.



Ghislaine CHARLOT, née à Crupet le 1^{er} octobre 1928, est décédée à Namur le 18 avril 2018. Avec sa famille, elle s'installe à Crupet dans les années '50 venant des hauteurs de Jassogne où, en 1950, elle avait épousé Robert PIRARD. Ils auront deux enfants Marie-Rose et André.

En 2010 nous nous faisons l'écho de leurs noces de diamant (photo ci-dessous)

L'hommage qui lui fut rendu ce 21 avril 2018 reflète bien sa vie dans le calme, la discrétion et le courage dans ses dernières heures.



On (s')investit à Crupet !

L'édito du Crup'Échos de mai 2017 évoquait un climat de méfiance, une courtoisie perdue entre voisins, une certaine morosité... Le même édito annonçait la première « Nuit romantique » faite de musique, de calme, d'amitié et d'amour.... Et ce fut effectivement une nuit magique au cœur de notre beau village. Nous aurons l'occasion d'en profiter à nouveau le 23 juin prochain...!

Cet « esprit romantique » nous replonge dans les fondements de ce mouvement « artistique » - j'en conviens - du début XIX^e en France, un mouvement qui, à l'époque, cassait les codes du classicisme....

Ce melting-pot de lectures, d'évènements festifs, mais aussi le départ de nos anciens dont papa (André Moreaux) l'an dernier, m'ont donné l'idée d'évoquer un « renouveau » et pourquoi pas l'arrivée de nouveaux propriétaires à Crupet....



En effet, dans notre village, quasiment chaque rue a vu un immeuble passer aux mains de nouveaux propriétaires Crupétois. Et pourquoi ne pas leur faire « écho » dans ces quelques pages ?

Aujourd'hui, c'est avec plaisir que je souhaite vous présenter **les habitants du 3 rue Saint-Joseph**.

En 1962, André Moreaux et Josette Deloge réalisaient leur projet de construction d'une villa à Saint Joseph. Ce fut le point de départ de tout un quartier....

Aujourd'hui, les jeunes occupants de cette maison sont Benjamin HUBERT (27 ans) et Catherine POLET (27 ans).

Benjamin est originaire de Tarcienne tandis que Catherine nous vient d'Assesse où ils avaient fondé leur foyer.

Après des travaux de rafraîchissement rondement menés, ils ont investi les lieux début de cette année. Ils sont tous deux professionnellement engagés dans la fonction publique. Deux grands sportifs que vous croiserez peut-être, Benjamin en course à pied accompagné de leur chienne, ou Catherine passionnée d'équitation ... Édouard, leur fils de deux ans, rejoindra bientôt l'école libre d'Assesse.



Quant aux motivations les ayant amenés à s'installer à Crupet, elles sont très claires :

« Nous cherchions une habitation plus grande pour accueillir notre famille, mais tout en restant aux alentours d'Assesse. Nous avons trouvé la maison par hasard en passant devant et nous avons « sauté sur l'occasion ». Un cadre pareil ne se trouve pas à chaque coin de rue ! »

Christine Moreaux

CRUP'ÉCHOS salue l'initiative de Christine et souhaite la bienvenue à cette famille.

Le Forum espère d'autres contributions de ce genre à l'avenir.

L'aurore, arrivée du printemps !

Dès fin mars, l'aurore (*Anthocaris cardamines*), ce petit papillon blanc aux ailes décorées chacune d'une grosse tache orange parcourt nos jardins d'un vol énergique à la recherche de ses deux principales plantes hôtes : la Cardamine des prés et l'Allaire, toutes les deux appartenant à la famille des Brassicacées.



Fig. 1. Aurore femelle.



Fig. 2. Aurore mâle.

Ces papillons sont l'accomplissement des chrysalides qui ont hiberné. Les mâles se signalent par un vol direct, nerveux, ne se posent pas pour se nourrir, juste à la recherche active de femelles pour s'accoupler. Ces dernières, très discrètes, restent souvent à proximité des plantes hôtes sur lesquelles, elles pondront une fois fécondées.

Leur durée de vie n'étant que de trois semaines environ, la rencontre est donc urgente ! La ponte suit les accouplements et la femelle dépose un seul œuf à la base d'une fleur en bouton par plante. Au moment où elle dépose son œuf, elle laisse, en même temps, une trace odorante (phéromone) qui décourage les autres femelles de pondre à leur tour car un pied de la plante hôte suffit à peine à nourrir une chenille. En effet, cette dernière se nourrit des jeunes fruits (les siliques) et ensuite consommera les fleurs et feuilles si besoin. Elles portent des poils fourchus sécrétant une substance sucrée appréciée des fourmis bénéficiant ainsi de la protection de celles-ci contre les prédateurs ou parasites.

Quant aux adultes, après accouplement, ils butinent, les différentes fleurs bleues à rose comme les bugles rampants aux compagnons rouges, en passant par les marguerites ou stellaires holostées.

À l'entrée de l'été, la chenille quitte la plante qui l'a nourrie et recherche, plus ou moins loin, une tige sèche sur un buisson où elle va se fixer et se transformer en chrysalide. Elle va rester ainsi pendant près de dix mois jusqu'à l'éclosion au printemps suivant. Cette espèce ne présente donc qu'une génération par an.



Fig. 3. Alliaire officinale.



Fig. 4. Cardamine des prés.

La brève longévité de ce petit papillon m'incite à parler du fauchage tardif sur nos accotements.

Dès avril, ces derniers sont souvent déjà bien tondus et bien nets, n'offrant guère de gîte et de couvert à l'aurore et à d'autres espèces. Les herbes tondues se décomposent, amendant le sol qui devient alors trop riche pour l'épanouissement des différentes fleurs printanières de nos contrées.



Fig. 5. Un talus complètement fauché. – Fig. 6. Un talus fauché au pied.

Une largeur de lame de faucheuse (Fig. 6) suffit amplement à notre sécurité et maintient ainsi une petite biodiversité à cette époque où 75% des insectes et 30% de nos oiseaux ont déjà disparu.

Pour « Le Diable Vauvert »
G. Boutsen



La Broche

M. et Mme Fieuw-Lefèvre
Rue Grande, 22 - 5500 Dinant
Tél.: 082 22 82 81



JardiSart
PÉPINIÈRES - JARDINERIE
ARCHITECTE & CRÉATION
DE JARDINS

Chaussée N.IV,25
5330 SART-BERNARD
☎ 081 40 01 84

www.jardisart.be

Boulangerie - Pâtisserie

Au Ry de Mière

Samedi - Dimanche : 8h à 13h

Jours fériés : 8 h à 12 h

aurydemiere@hotmail.com

Rue Basse 14B - 083/690293 - 0496/315892

Chemin creux Crupet-Durnal : la ligne électrique va disparaître



Fig. 1. Point de vue du Bois sur la Ville (2013, ©PIP Maillen-Crupet, photo 6b).



Fig. 2. Le chemin Creux du Bois sur la Ville (2013, © PIP Maillen-Crupet, photo 3a).

La ligne électrique qui suivait le chemin creux de grande randonnée (GR) entre Crupet et Durnal va disparaître.

Son démontage a été programmé en 3 phases dont les 2 premières ont déjà eu lieu.

La première phase consistait en l'enfouissement de la ligne aérienne ; les travaux ont été effectués en 2017. Cette nouvelle ligne enterrée emprunte un autre parcours par le Trou d'Herbois et Herleuvaux vers Durnal.

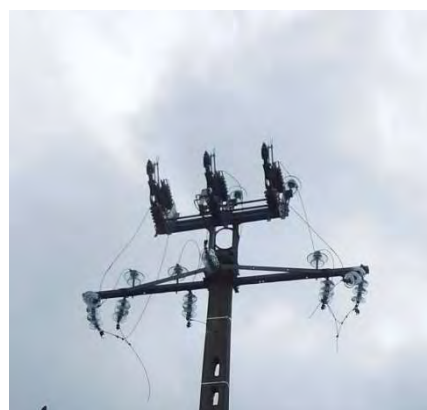


Fig. 3. Un des pylônes du Bois sur la Ville maintenant sans câble (Fév. 2018, © P. André).

La deuxième phase a consisté à démonter les câbles électriques sur les pylônes depuis la fin de la rue du Dessus, le Bois sur la Ville et le début du quartier d'Herleuvaux à Durnal.

La troisième phase, normalement prévue à l'été 2018, concernera l'enlèvement des pylônes.

Il faut rappeler que le site du Bois sur la Ville est un point de vue remarquable officiel du Périmètre d'Intérêt Paysager (PIP) de Maillen Crupet.

Extrait. « En effet, après avoir gravi le versant par un splendide chemin creux qu'emprunte le GR, on découvre en lisière du Bois sur la Ville, une superbe vue dominante sur le village de Crupet. Sur le versant opposé, on repère la ferme de Coux, le château-ferme de Ronchinne sur la ligne de crête et le château-ferme d'Arche. Pour jouir d'une vue encore plus belle et plus ouverte, il faut longer la lisière du bois. La vue s'ouvre alors encore davantage et l'on voit une plus grande partie du village de Crupet et le village de Maillen qui se découvre sur la ligne de crête... »

P. André



Fig. 4. Le chemin creux qui grimpe vers Durnal ainsi que les poteaux électriques sans câble (Fév. 2018, © P. André).

Violente tornade entre Venate et Ronchinne



Fig. 1. La route Crupet-Ronchinne après le passage de la tornade du 29 avril 2018 (01.05.2018, © P. André).

Fig. 2. Les arbres pulvérisés par la tornade au centre de la forêt de Ronchinne (01.05.2018, © P. André)

Le dimanche 29 avril en fin d'après-midi et début de soirée de terribles orages ont frappé la zone Dinant-Yvoir. Pour preuve, la zone de secours DinaPhi a reçu une centaine d'appels en moins d'une heure entre 19h30 et 20h30.

Entre Venate et Ronchinne, la tempête orageuse s'est transformée en violente tornade dans un couloir d'environ 50m de large sur 1km de longueur. Elle a broyé tout sur son passage. Plusieurs hectares de la forêt du bois de Ronchinne ont été pulvérisés comme s'ils avaient subi un bombardement. Des chênes centenaires ont été emportés comme des fétus de paille. La route de Ronchinne a été coupée. Le haut du parc du château de la Poste a été également très endommagé ainsi que les très vieux rhododendrons.

D'après les météorologues, il s'agirait de la même tornade qui a dévasté une ferme à Waulsort avec des vents de plus de 200km/h. Retrouvez le reportage photos sur www.crupechos.be.

Pascal André




Fig. 3. Le couloir "rouleau compresseur" de la tornade du 29 avril 2018 (2018, © Openstreetmap).



Fig. 4. Les épicéas de l'Orangerie du Château de la Poste n'ont pas résisté à la tornade (01.05.2018, © P. André).


IN MEMORIAM notre centenaire s'en est allée



Famille PESESSE à CRUPET

Alfred (li Tôni) & Joséphine

Maria.....1904
 Édouard.....1906
 Ernest.....1908
 Hermance.....1910
 Lydie.....1913
Julia.....1915
 Edmond.....1918
 Victor.....1921
 Joseph (Titi).....1923




Julia PESESSE était la dernière en vie de la fratrie PESESSE. Elle était née à Maibelle (Florée) le 14 octobre 1915.

En 1944 elle épouse Daniel BERNIER et adopte trois orphelins de la guerre dont la maman Zélie CARTON a été tuée par les Stukas sur le chemin de l'exode, à Saint-Aubin (près de Florennes), le 13 mai 1940.

Elle aura quatre enfants et participera activement aux activités de la ferme.

Pendant une quinzaine d'année, elle quittera Crupet pour Gesves où son mari est nommé garde-champêtre.

Dans les années 1920, après un détour par Durnal et Grandchamp, la famille **Pesesse** rejoint Crupet comme l'atteste cette photo de sa maman **Joséphine CASSART** (Marraine Fifine), entourée d'une partie de sa progéniture qui compta jusqu'à 9 enfants en vie.



En 1975, le retour ! Ils s'installent au centre du village... de Crupet. Pendant ce temps son attention envers ses (22) petits-enfants et beaucoup d'arrière-petits-enfants est sans bornes et elle prit soin de son mari qui décédera en 1985.



100 ANS !

1915

2015



Julia Victorine Ghislaine PESESSE

La vie continue et en 2008, nouvel exil en bord de Meuse cette fois, Julia est à la Maison d'Harscamp À la Fête de Noël 2014, Julia chante accompagnée à l'accordéon... « *On n'a pas tous les jours 20 (ou 100) ans !* » 100 ans qu'elle atteindra en octobre 2015 nous permettant de fêter notre nouvelle centenaire crupétoise lors d'une messe d'actions de grâces en l'église Saint-Martin de Crupet.

Elle s'en est allée paisiblement ce 22 mai 2018 à l'âge respectable de 102 ans et 7 mois..

Le chantier du donjon accessible au public

La Journée Chantiers Ouverts s'est déroulée le dimanche 6 mai 2018, à l'initiative de la Confédération de la Construction. Cette campagne d'image en était à sa 12^e édition. Cet événement annuel est l'occasion pour la Confédération de mettre en valeur les savoir-faire du secteur de la construction. À cette occasion, près de 150 chantiers ou projets d'aménagement étaient ouverts au public dans toute la Belgique. Globalement, ils ont attiré 83.000 visiteurs.

En Province de Namur, huit chantiers étaient accessibles au public : une grande infrastructure de génie civil (la gare multimodale SNCB-TEC de Namur), trois projets d'éco-quartiers et maisons à ossature bois, deux réhabilitations (la moutarderie Bister à Jambes en logement et l'ancienne école normale d'Andenne en pôle culturel) et deux restaurations patrimoniales (la collégiale Saint-Feuillen à Fosses-la-Ville et le donjon de Crupet).

Et on peut affirmer que ce dernier chantier a été un réel succès, les visiteurs n'ayant pas manqué de 10 h à 18 h. Il faut dire que le soleil était de la partie et que le bar et le barbecue tenus par la FJA donnait un air de fancy-fair à l'événement.



Fig. 1. & 2. Des visiteurs à tous les étages (06.05.2018, © H. Labar).



Fig. 3. Une excellente organisation. – Fig. 4. Le chantier vu d'en haut (06.05.2018, © H. Labar).

Le chantier était ouvert par les entreprises Golinvax (toitures et charpentes) et Ronveaux (stabilité), qui organisaient les visites par groupes de dix personnes. L'architecte et les responsables du chantier furent d'excellents guides. La grimpe sur les échafaudages, jusqu'au niveau des gouttières, permettait de voir de nombreux détails de la construction initiale et de la rénovation. En outre, de là-haut, on jouissait d'un magnifique point de vue sur le chantier et le village. La visite de l'intérieur, d'accès trop difficile, n'était pas autorisée, mais on pouvait se faire une bonne idée des travaux au travers des différentes ouvertures.

L'objectif de la journée étant de faire découvrir les multiples aspects des métiers de la construction, des ouvriers et artisans montraient leur savoir-faire dans le parc ou dans la grange : charpentier, ardoisier, menuisier, poseur d'enduits, maçon, tailleur de pierre, ... En outre de nombreux panneaux didactiques expliquaient l'histoire du bâtiment, les découvertes archéologiques et les travaux entrepris.

Parmi les techniques les plus intéressantes, citons :

- la stabilisation des murs par injection de chaux sous pression dans les maçonneries ;
- tout le travail de sablage et rejointoiement ;
- la remise au jour d'anciennes ouvertures, nécessitant un important travail de taille de pierre, et l'obturation de fenêtres voulues par Adrien Blomme ;
- le remplacement de certaines poutres de charpente et de plancher, parfois en soulevant une partie du colombage supérieur ;
- le placement de grands portiques métalliques dans le grenier afin de reprendre les poutres du plancher avec des tirants ;
- la stabilisation des différents planchers par l'insertion de profils métalliques en T dans des gorges creusées dans les poutres en bois, permettant par ailleurs de remettre à niveau les surfaces de circulation ;
- les techniques spéciales de protection des bois et colombages (silicones, enduits, ...) ;
- tout le travail des ardoisiers qui ont dû s'adapter à des surfaces ou des lignes courbes.



Fig. 5. Un ardoisier en démonstration (06.05.2018, © H. Labar).

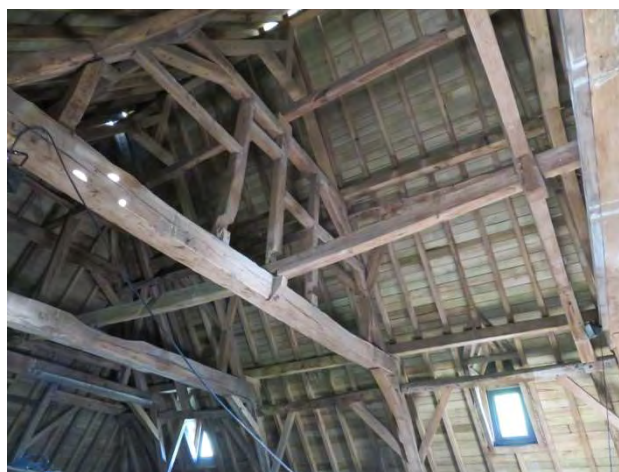


Fig. 6. La grande cheminée du rez-de-chaussée. – Fig. 7. La charpente du grenier (06.05.2018, © H. Labar).



Fig. 8 & 9. Le plancher du 3^e étage, en arrêtes de poisson, et les portiques et tirants le soutenant (06.05.2018, © H. Labar).



Fig. 10. Un travail d'ardoisier particulièrement difficile : raccorder une toiture octogonale sur un mur circulaire.



Fig. 11. Une poutre métallique en T chassée dans une poutre du XIII^e siècle. (06.05.2018, © H. Labar).

À cela, il faut ajouter tous les travaux réalisés dans les dépendances, comme la réfection de la grange, la réutilisation des anciennes tuiles sur le chartil (pan côté cour), la stabilisation du porche d'entrée et la reconstruction partielle du mur le long du Ry de Vesse.

Concernant la restauration de la grande porte du porche, il semblerait que les pentures des deux vantaux proviennent de la porte d'entrée du donjon (similitude des points de fixation).

En ce qui concerne plus particulièrement les douves, rappelons qu'une pompe à chaleur sera installée au fond de l'étang et que les berges accueilleront des plantes aquatiques choisies par le Département Nature et Forêts du SPW.

Par ailleurs, en matinée, Jean-Louis Javaux a guidé plusieurs groupes le long de l'étang pour une visite plus historique. On retiendra essentiellement quatre éléments :

- il est inapproprié de parler de donjon dans le cas de Crupet ; un donjon est un haut bâtiment dans un château à vocation militaire, or la tour de Crupet n'a pas été bâtie pour cela ; il faut parler de manoir ou de maison forte (on conviendra toutefois que les habitudes ne changeront pas de sitôt !)
- la charpente, dont les bois les plus âgés remontent à 1286, est vraiment exceptionnelle, par sa disposition en arrêtes de poisson notamment ; en outre elle pose une énigme : on ne comprend pas bien comment elle était soutenue en son centre ; pour la stabiliser, il a fallu implanter ;
- le pont en pierre qui permet d'accéder au « manoir » daterait du XVIII^e siècle ; les restes du pont-levis primitif ont été retrouvés dans les douves ;
- enfin, découverte totalement inattendue et exceptionnelle, on a retrouvé des blasons peints sur des poutres de l'étage, lesquels étaient cachés sous du plafonnage ; trois d'entre eux sont identifiés et font référence aux familles régnautes à l'époque de la construction : le lion du comte de Luxembourg, le lion du comte de Namur, identique au lion des Flandres, et le blason du futur roi Philippe IV le Bel, avec cinq fleurs de lys sur fond bleu (azur) ; d'autres blasons sont plus difficiles à identifier et concernent vraisemblablement des familles locales alliées à celle de Crupet.



Fig. 12. Les armoiries de Philippe IV le Bel (© Panneau explicatif Golinvaux & Ronveaux).

Cette énumération de travaux et découvertes est loin d'être exhaustive et méritera, vous vous en rendez aisément compte, d'y revenir dans nos prochains numéros. Il y a là matière à de nombreux articles.

Entretemps, **n'hésitez pas à consulter le site Crup'Échos où vous trouverez un dossier bien plus complet** sur cette journée, avec de nombreuses photos et explications supplémentaires.

Pour conclure, saluons encore cette très belle organisation, avec une gestion fluide des visiteurs, et précisons que la fin des travaux est espérée pour le printemps 2019. Crupet disposera alors d'un véritable joyau.

H. Labar

Commémoration des 100 ans de la fin de la guerre 14-18 à Sart-Bernard



Ce week-end de Pentecôte, les frères Frédéric et Fabrice HERMANT, en collaboration avec l'APEA (Association Patriotique de l'Entité d'Assesse) et le support de l'Administration communale ont à nouveau organisé une superbe exposition dans les granges de la propriété DESCLEE de MAREDSOUS à Sart-Bernard.

L'inauguration eu lieu le vendredi 18 au soir et à cette occasion les discours ont souligné l'importance de la **MÉMOIRE**, remercié ses porteurs et rappelé la signification du **PATRIOTISME** (amour de ses semblables et des autres) opposé au **NATIONALISME** qui est la haine des autres.



A droite, pendant le discours du Bourgmestre, le collègue, Victor GREGOIRE et Roger FRIPIAT (A.P.E.A.) Frédéric HERMANT (organisateur), ainsi qu'un vétéran de la seconde guerre mondiale qui a été mis à l'honneur et décoré par l'A.P.E.A.

Dans le parc des bivouacs étaient installés et une démonstration de cerclage de roue était préparée par Michel LAMBERT

L'exposition 14-18 et 1940-1945 s'était enrichie de nombreux objets, photos et souvenirs et deux panneaux proposés par CRUP'ECHOS¹ (le **parcours de deux soldats crupétois en 14-18** et la commémoration de la **tragédie du 13 mai 1940 à SAINT-AUBIN** ayant provoqué la mort de deux jeunes dames de CRUPET et onze habitants de MAILLEN). Nous avons en plus eu la surprise de découvrir un superbe panneau faisant la synthèse des actions de **FRED WILLIAMS**, alias Jean MOREAUX commandant de la Section 8001 du Groupe 5 de l'Armée Secrète².

Parcours de deux soldats crupétois en 14-18 →

CRUPET LA SPANNE CRUPÉTOISE 1914-1918

Les VICTIMES
Combattants : DELOGE LEOPOLD, DELOGE ERNEST, DAFFE LEOPOLD, PIERRE STEVENS, HENRI PUSSANT
Déporté : FERNAND QUEVRAIN
Civil : PIERRE ALPHONSE

Acteurs crupétois de la guerre

→ Les civils :

- Crupet a eu la chance d'échapper à la terreur allemande qui ne fit qu'une victime civile du village le **messager ALPHONSE PIERRET (1877-1924)** Travailleur à Besençon, il fut tué le 20 août par un tir d'obus alors qu'il revenait du château à vélo.
- Déportés au Travail Obligatoire
 - Fernand QUEVRAIN mort à Lötzen (Pologne) en 1917
- Autres déportés crupétois
 - qq Dates Remonte 938 de Kassel-Göden en 1917. Début : A. THEUNISSEN, A. BOLLINGER, A. MARION, J. MARION, J. PUSSANT et F. FIEVET. Avec : E. MARTIN et Ph. COCHART
- Les militaires :
 - Armée de campagne (les plus jeunes) Léopold DAFFE (*)
 - Troupes de Forteresse (Forts de la citadelle de Namur)
 - Les Artilleurs : Ernest DELOGE
 - Léopold DELOGE
 - Pierre STEVENS (*)
 - Infanterie de Forteresse (les plus vieux, jusqu'à 35 ans)
 - Henri F. BERNIER
 - Henri PUSSANT (*)

(*) Grands Invalides de Guerre

PARCOURS DU FANTASSIN HENRI F. BERNIER

Né en 1885, service militaire (Bois au bois) en 1905 au 8^{ème} Régiment de Ligne. Epouse Rosa YOUSSEF en 1911. Il a écrit son 1^{er} Drame en 1922.

Rappelé le 3er août 1914 Il rejoint les intervalles près du Fort de MARCHOUILLET au sein des troupes d'infanterie de Forteresse (pour quelques et pour quelques), les auteurs, dans un tranchée qui l'a été 40 mètres. Un soldat Allemand qui présente les forts de la citadelle de Namur l'entraîne avec la « Grande Bertha » qui fait des obus de 220kg. Le Sergent est tué à ses côtés dans la tranchée et il est fait **prisonnier le 23 août 1914**.

Avec les camarades, il est transféré dans des wagons à bestiaux au camp de SOLLAU via MUNSTER où il arrive le 27 août 1914 (sa cotte du triangle composé de 3 villes : Hambourg, Berlin et Francfort, dans la Basse-Saxe. Plus de 70.000 prisonniers de guerre occupent ce vaste camp central dans les marais. Là aussi, qui aux côtés de Sofia, Cédric et Hamelin, il travaillera dans la mine jusqu'à la délivrance en 1918.

Une photo de l'arrivée d'un groupe de prisonniers à Albstadt a été trouvée sur internet. Le 2^{ème} soldat à partir de la gauche semble bien être Henri F. BERNIER. Il y avait très peu de contact avec les familles et le seul souvenir est un échange de cartes postales avec sa femme et son fils.

Tout près de Berlin sur ces cartes : Rosa lui avait écrit au dos de la photo « la femme et son fils qui t'aiment ».

En retour au dos de sa photo, le prisonnier ne peut mentalement que les adresses du destinataire et la somme.

En guise de lettre la mention : « Kriegsgefangenen Samlung ».

Il reste cependant « prisonnier » à Munster jusqu'au 18 janvier 1919 et ne sera « libéré » par l'armée que le 2^{ème} mai 1919.

PARCOURS DE L'ARTILLER LÉOPOLD DELOGE

Léopold Delege (1887-1918) est rappelé le 3er août 1914 comme maréchal des logis au 7^{ème} Régiment d'Artillerie. Suite au retrait de l'armée de la frontière, il est interné en Hollande. Cette fois l'armée dans l'attente reçoit tout au long, la ville, les camps de la frontière, il est de la frontière pour rejoindre l'armée sur l'Yser. Il reçoit son projet L. 1, 3 puis son 1^{er} qui se voit prendre part à toutes les grandes actions. Il en sera récompensé par trois médailles.

Après deux jours de la fin de la guerre, le 22 octobre 1918, le lendemain de ses 31 ans, il est tué près de son camp de campagne à Kerbroek, Lötzenhulle, entre Gend et Orpèze.

Si déposé, fut ramené et enterré à Crupet le 12 juillet 1922.

Photo d'un canon de 105 mm calibre commandé par Léopold Delege lorsqu'il fut blessé à la suite de son combat de l'Yser le 13 août 1918. Il servait au 3^{ème} groupe / 1^{ère} batterie "105mm (Hobart)".

¹ Les détails de ces panneaux sont à retrouver sur notre site <http://www.crupechos.be/crupetdanslatour/index.html>
² Cfr. <http://www.crupechos.be/crupetdanslatour/page3.html>

Saint-Aubin LA TRAGÉDIE DU 13 MAI 1940 – 39 victimes tomberont sous les bombes des STUKAS.

Après que l'offensive de l'armée allemande fait rage à l'est de la Belgique, des milliers d'habitants des régions envahies ou menacées, se sont lancés sur les routes. En ce lundi de Pentecôte, l'objectif est de fuir l'ennemi vers le nord de la France. Pour certains, Saint-Aubin se trouve sur l'itinéraire salvateur, ou réputé tel. Les réfugiés viennent de partout : Andenne, Beaumont, **Crupet**, **Quatre Églises** (Crécy), **Croisilles**, Florennes, Fosse-sur-Salm (Trois-Frères), Jemeppe-sur-Meuse, **Mulon**, Maloigne, Meuse-Saint-Basile, Namur, Rochefort... à pied, à vélo, en chariot ou charrrette, chargés du maximum de matériel de première nécessité ou de leurs biens les plus précieux. (Source : « Tragédie Mai 40 à Saint-Aubin » par l'Association des Groupements de St Aubin – août 1988)

Thérèse GODISSAID, épouse Crupet, 57 ans, de Maillet
Hubert LALOUX, 9 ans, et sa sœur Marie-Thérèse LALOUX, 7 ans, de Maillet
Camille MARTIN, épouse Edouard Duchêne, 52 ans, de Maillet
Marie AATAGNE, 72 ans, son époux Edouard AATAGNE, 70 ans, sa sœur Rosalie
AATAGNE, 71 ans, et son époux Hubert TOUSSAINT, 76 ans, de Maillet
Louise VERBAINE, 47 ans, et son époux Omer DUCHÊNE, 55 ans, de Maillet

Zola CARTON, épouse de Daniel Berrier, 51 ans, de Crupet
Marie SAGE, épouse de Jean Toussaint, 38 ans, de Crupet

Saint-Aubin et Henpigny sont reliés par une route pratiquement en ligne droite, bordée de terres cultivées et de prairies. Seul, trois filets bordent la route que passe la chapelle Sainte Brigitte. C'est là que vont s'agglutiner de nombreuses personnes pendant ces attentes angoissées. D'après l'abbé Faucomont, deux avions lancent successivement vingt-cinq bombes.

La famille la plus éprouvée par cette tragédie sera une famille de Maillet. Sept personnes seront tuées, dont six de la même famille, la septième victime est une voisine. Trois autres personnes de cette famille et une autre personne blessée ne survivent pas à leurs blessures.

De Crupet deux personnes seront tuées.

Tafelberg réalisé par M. Jacques Balthazar, à Mortelonde

Les victimes de MAILLEN

Les victimes de CRUPET

Tragédie de SAINT-AUBIN 13 mai 1940

Jean Moreaux, alias FRED Williams.
Souvenirs de la Résistance.

LES COMBATS DE MONTMAGNY ET MONTMAGNY

1940

Commissaire parlementaire à Vassart

Fred WILLIAMS alias Jean MOREAUX

Dans ce même cadre, ce dimanche 20 mai, une cérémonie aux monuments aux morts de Sart-Bernard fut rehaussée de la présence du Padre QUERTEMONT, ancien aumônier des paras-commandos, qui s'adressa aux nombreux enfants présents en des termes justes et à leur niveau. Parmi le collège des Bourgmestre et Echevins, ce fut notre échevine du civisme Sylviane QUEVRAIN qui à sont tour s'adressa aux enfants en rappelant les tourments subis par sa famille lors de la 2^{ème} guerre mondiale.



Freddy Bernier

LA NOUVELLE JAGUAR E-PACE
EN RENTING
A PARTIR DE 309€/MOIS* [HTVA]



3 JAGUAR CARE
ANNS LIMITÉ À 100 000 KILOMÈTRES
GARANTIE | ENTRETIEN

À PARTIR DE 36.050 € TVAC

Ce premier SUV compact Jaguar allie de manière unique design, maniabilité, et tenue de route ultrasportive. La Jaguar E-PACE procure une expérience unique au volant, une fonctionnalité étonnante et un espace passagers et bagages incomparable dans cette catégorie de véhicules. Proposée avec une palette de motorisations allant jusqu'à 300 ch, la Jaguar E-PACE est disponible à partir de 36.050 € ou 309 € par mois en renting financier*.

Jaguar Namur - Quevrain Automobiles
Chaussée de Marche 555, 5101 Namur (Erpent)
T. 081/32.05.11
www.jaguarnamur.be www.quevrain.be

QUEVRAIN
AUTOMOBILES

THE ART OF PERFORMANCE

4,7 – 8,0 L/100 KM. CO₂: 124 – 181 G/KM.

Informations environnementales (AR 19/03/04) : www.jaguar.be. Modèles illustrés équipés avec options. Donnons priorité à la sécurité.

*Renting financier avec option d'achat de 20% sur une durée de 60 mois. Valable uniquement à des fins professionnelles. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par AlphaCrédit S.A., société de leasing, Rue Ravenstein 60/15 – 1000 Bruxelles. RPM Bruxelles. BCE : 0445.781.316. Cet exemple est basé sur les conditions tarifaires valables au 01/04/2018, prix net du véhicule € 27.707,85 (réduction fleet réduite) et un acompte de € 5.541,57 HTVA. Ces conditions peuvent fluctuer en fonction du marché.